

Adresse de la société populaire de Boursonne (Oise) qui exprime sa reconnaissance pour les travaux de la Convention et fait l'énumération des offrandes patriotiques de la commune, lors de la séance du 1er prairial an II (20 mai 1794)

## Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Boursonne (Oise) qui exprime sa reconnaissance pour les travaux de la Convention et fait l'énumération des offrandes patriotiques de la commune, lors de la séance du 1er prairial an II (20 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) p. 477;

https://www.persee.fr/doc/arcpa\_0000-0000\_1972\_num\_90\_1\_27194\_t1\_0477\_0000\_1

Fichier pdf généré le 30/03/2022



20

La Société populaire de la commune de Boursonne (1), district de Crépy, exprime sa reconnaissance pour les travaux de la Convention, l'invite à demeurer à son poste, et fait l'énumération des nombreux sacrifices que la commune a faits tant en hommes qu'en effets d'habillement et d'équipement, pour la défense de la patrie.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Boursonne, 1er vent. II] (3).

« Citoyens représentants de la nation,

Les sans-culottes de la commune de Boursonne, district de Crépy, réunis en Société populaire, vous prient d'agréer l'hommage de leur respect, et leurs sincères félicitations pour vos sublimes travaux. Pénétrés d'admiration et d'attendrissement pour vos efforts infatigables toujours victorieux, et pour votre généreux amour du bonheur public, nous bénissons à chaque instant du jour, et nous attendons avec sécurité l'heureuse destinée que préparent au peuple français et les talents, et la tendre sollicitude de ses représentants.

Notre vœu le plus ardent, comme celui de tous les bons citoyens est que vous restiez à votre poste jusqu'à ce que vous ayez achevé l'édifice social dont vous avez jeté les fondements inébranlables, et que vous n'abandonniez pas le gouvernail que vous n'ayez amené dans le port le vaisseau de l'état que vous savez conduire depuis si longtemps avec tant de courage et d'habilité à travers les tempêtes dont il est battu, et les écueils que vous avez à franchir.

Si vous avez besoin d'aide, citoyens représentants, ne nous épargnez pas; nous n'avons pas de biens à offrir à la République; mais nous avons des bras; et nos bras qui en valent bien d'autres, seront au service de la nation, quand il vous plaira. Ordonnez, nous sommes prêts à voler au premier signal. Notre commune n'est composée que de quatre vingt huit feux, mais ce n'est pas sur notre petit nombre, ni sur notre pauvreté qu'il faut mesurer les secours que nous pouvons donner à notre patrie, mais sur notre valeur et notre ardent patriotisme. Sous ce rapport, nous nous flattons de ne le point céder aux communes les plus riches et les plus populeuses.

Nous avons sur les frontières 22 de nos enfants jeunes et vigoureux qui servent dans l'armée du Nord, excepté un d'eux qui est revenu parmi nous, couvert de glorieuses blessures.

Nous avons donné 400 liv. en assignats, 18 chemises, 10 paires de bas, 4 couvertures de laine et 24 livres de charpie pour le soulagement de nos braves défenseurs.

Un de nos concitoyens qui n'est pas le plus à son aise a habillé de pied en cape un de nos frères d'armes.

Toute le monde ici, citoyens représentants, marche à grands pas dans le chemin de la révolution.

(1) Oise. (2) P.V., XXXVIII, 5. Bin, 3 prair. (2° supplt.); Débats, n° 615, p. 106; J. Univ., n° 1644. (3) C 304, pl. 1132, p. 2.

L'ancien culte a fait place au culte de la Raison et de la liberté. L'argenterie de la cydevant église est au magasin national.

Les hochets de la sottise et de la vanité sont remplacés par les emblèmes de la liberté et de

l'égalité.

Les biens du cy-devant seigneur émigré estimés 6,650 liv. ont été vendus 27,210 liv., et ce sont les habitants qui les ont achetés. Nous avons célébré la fête de Toulon, à la vérité avec la simplicité de sans-culottes campagnards; mais avec les transports de la plus vive joie. Le refrein de nos chants, qui n'est que celui de nos cœurs, fut toujours, est, et sera à jamais : Vive la République, vive la Convention, vive la Montagne. S. et F.».

CARON (présid.), DUEZ, LEFEVRE, PAPILLON.

21

L'agent national près le district d'Alais (1) annonce que la commune du même nom a fait partir pour l'armée 6 cavaliers montés, armés et équipés.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Alais, s.d.] (3).

«La commune d'Alaïs, jalouse de concourir de tout son pouvoir à la destruction des tyrans et de leurs satellites, a offert à la nation pour servir pendant tout le temps de la guerre 3 cavaliers montés, armés et complètement équipés; dans le temps je t'ai fait passer l'extrait de cette délibération; les offrandes volontaires des habitans ont mis la municipalité en pouvoir de doubler ce présent; tu trouveras sous ce pli un extrait du nouveau délibéré relatif; depuis lors j'ai conduit moi même ces 6 cavaliers au représentant du peuple Borie, à Nîmes, qui les a reçus et qui a paru très satisfait des hommes, des chevaux et de leur équipement. Il ne reste plus qu'à les employer et à utiliser leur zèle et leur bonne volonté; j'écris aujourd'hui pour la seconde fois au ministre de la guerre pour le prévenir qu'ils sont à ses ordres et prêts à joindre l'armée et le corps qui leur seront désignés. S. et F. ».

JULIEN.

[P.V. de la séance du 2 germ, II].

Présents les citoyens:

Pignot, maire, Boulzé, Salles, Feljas, Draussin, Laujoies, Verdier, Durand, Mazer, Chastanier, Bigot, Lauriol, Gueidan, Theule, Dalverin, Bédos, Bérard, Théroud, Alteirac, Canonge, Goiraud, Mazaudier, cadet.

L'agent national,

Le maire a dit que le conseil général arrête par sa délibération du 5 ventôse dernier, de faire don à la nation de 3 cavaliers armés et équipés pour tout le temps de la guerre, que tous les citoyens de la commune aisés furent invités de concourir par des offrandes à l'équipement et recrutement desdits 3 cavaliers, que cette invi-

(1) Gard.
(2) P.V., XXXVIII, 5. B<sup>in</sup>, 3 prair. (2° suppl<sup>t</sup>).
(3) C 305, pl. 1142, p. 8, 9.